

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY**

**Siège : Rue des 4 éléments - Pompey**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

**Séance du 20 juin 2019**

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **20 juin 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président, après convocation légale adressée le **14 juin 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. DETHOU (Champigneulles).

<b>Présents</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – M. MACHADO – MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME PLAYE – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M. GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRLIC – M. FALCETTA – M. KUHN
<b>Absents représentés</b>	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER M. MARLIN à MME PLAYE
<i>Custines</i>	MME HENRY à M. JULIEN
<i>Frouard</i>	M. GRANDBASTIEN à MME FOUET
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à MME GUENSER
<b>Excusés</b>	
<i>Champigneulles</i>	MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY – MME VILLEMIN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER

**N°30 – DA du 20/06/2019**

**Rapporteur : M. BERGEROT**

**Adhésion au C2IME (Commissariat d'Investissement à l'Innovation et à la Mobilisation Économique)**

Cet accélérateur de projets de développement d'entreprises (qui a été créé en 2015) a pour objectifs de détecter les projets innovants, en particulier dans les matériaux, l'énergie et le numérique, endogènes mais aussi exogènes à la région, et de les accompagner dans leur mise en œuvre et leur développement.

Il ne s'agit pas d'empiler une nouvelle structure, mais bien de coordonner les différents dispositifs d'accompagnement financiers, mais aussi et surtout techniques et scientifiques. Ce dispositif s'appuie sur l'expertise des laboratoires et des centres de transferts de technologie de l'Université de Lorraine et des grandes écoles régionales. Il bénéficie des aides financières mises en place par BPIFrance et l'Institut lorrain de participation (ILP), ainsi que du soutien des dispositifs d'accompagnement économique des collectivités territoriales.

Ses missions sont les suivantes :

1. Structurer la détection :

- de nouveaux projets innovants,
- des projets de création d'entreprises technologiques innovantes issues des laboratoires de recherche publique lorrains et non lorrains s'implantant sur le territoire lorrain ou issues de l'essaimage industriel,

- des projets de développement innovants émanant des PME-PMI régionales,
- des projets résultant de démarches collaboratives inter-entreprises et recherche-entreprises.

2. Coordonner et mobiliser l'écosystème pour structurer l'ingénierie d'accompagnement des projets portés par les créateurs et entrepreneurs.

3. Développer sur le territoire de l'ex-région Lorraine une activité de mise en réseaux de compétences et de savoir-faire technologique et industriel autour de projets.

Cet accélérateur fait partie également du réseau Lor N Tech et dispose de liens dans les pôles de compétitivité du Grand Est existant : Matérialia, Hydreos, pôle fibre Energivie. Son président est Remy SADOCCO et son directeur général est Joel BERGER.

Sur l'exercice 2018, quelques chiffres-clés :

- 69 projets analysés
- 9 comités d'accélération
- 2 comités de suivi et d'évaluation
- 41 projets retenus en accélération (sur 45 présentés) : 59% de PME-PMI, 37% de Start-up et Spin-Off

L'adhésion annuelle est d'un montant de 2 000 €.

Les entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement depuis 2015 sur le territoire sont au nombre de 6 (10 à l'échelle du Val de Lorraine).

Depuis sa création, 185 projets ont été suivis par le C2IME.

**Je vous laisse le soin d'en délibérer,**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission économie, emploi et formation du 7 juin 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

**Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** l'adhésion du Bassin de Pompey au C2IME.

**AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces liées à ce dossier.

**DECIDE** d'imputer les crédits correspondants au compte ECO 90 6574.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

---

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC